PROJET PEDAGOGIQUE et EDUCATIF 2000 – 2003

La classe relais accueille des jeunes en rupture avec l'école et toujours soumis à l'obligation scolaire. Son objectif est de permettre, à travers une démarche de remédiation, une rescolarisation, une formation professionnelle ou un apprentissage. C'est donc entre deux pôles : la situation du jeune à l'entrée dans cette structure, et le but poursuivi, que se situe le projet pédagogique de cette classe. La situation d'échec, vécue par l'élève, sert de base au projet. Elle exige que l'équipe pédagogique soit totalement impliquée dès la phase de présentation de cette classe auprès des jeunes.

La classe relais n'est pas une alternative au conseil de discipline. L'éventualité d'une prise en charge ne s'envisage qu'après avoir expérimenté l'éventail des solutions possibles à l'interne.

LA PRESENTATION DE LA CLASSE RELAIS

L'entretien avec l'équipe pédagogique de la classe relais intervient à la demande du chef d'établissement d'origine ou des intervenants sociaux sensibilisés et concernés par la situation du jeune. Des séances de travail sont organisées entre les personnels à l'origine de la demande et celui de la classe relais afin d'étudier ensemble la faisabilité du projet.

L'équipe pédagogique de la classe relais pourra rencontrer le jeune concerné et ses parents ou responsables légaux.

LES GRANDS AXES du PROJET

Après avis favorable de la commission d'admission, l'équipe pédagogique reçoit le jeune accompagné de la famille, ou du responsable légal, pour préciser l'objectif et le fonctionnement du dispositif. Cet entretien doit permettre de présenter au jeune cette admission comme une aide à l'élaboration et à la structuration de son projet personnel scolaire et/ou professionnel. Seront abordés les grands principes de tolérance, de laïcité, de respect des personnes et des biens, qui définissent le cadre général dans lequel les jeunes travailleront. L'équipe éducative de la classe relais formalise les objectifs pédagogiques et éducatifs poursuivis, ainsi que les conditions qui seront mises en place pour favoriser le retour, avec l'aide de l'ensemble des équipes éducatives des établissements concernés.

Notre projet pédagogique s'articule autour de 5 axes essentiels :

- la motivation du jeune,
- les procédures d'apprentissages,
- l'apprentissage de la vie collective,
- l'implication et la responsabilisation,
- le suivi des élèves (sur site et hors site, pendant et après leur séjour).

1) La motivation du jeune

Les activités d'expression, les échanges quotidiens permettent de faire comprendre qu'il s'agit d'une relation d'aide. Chaque jeune doit être considéré dans l'ensemble de ses potentialités. Seul ce climat de confiance, de respect, et aussi de fermeté, permettra au jeune de se percevoir d'une manière positive. La remotivation passe par la construction d'une nouvelle image, positive sûrement, en tout cas réaliste, quant aux constats et aux perfectionnements possibles, envisageables. C'est donc l'ensemble des activités de la classe relais qui tendront à restaurer chez le jeune une représentation valorisante de lui même.

2) Les procédures d'apprentissage

Dans ces objectifs est incluse la possibilité pour le jeune de mieux savoir comment il réagit, observe, raisonne, apprend et retient.

Ecrite, orale, corporelle, imaginaire, manuelle, rationnelle, l'expression du jeune est favorisée par les supports variés. Plus que la quantité, ce qui est recherchée sera la qualité de ces procédures d'apprentissage.

version du 18/10/2000 Page: 1 / 6

Cette phase est possible dans un cadre structuré qui permette au jeune de construire ses propres repères, notamment spatio-temporels.

Cet approfondissement sur les procédures d'apprentissage permet à chaque jeune de se situer, ou resituer, dans son cursus scolaire. L'élève est valorisé, reconnu, respecté, y compris au sein de sa famille pour le travail qu'il fournit. Ceci ne peut se faire qu'avec l'implication et la responsabilisation de la famille et de l'ensemble des adultes ayant en charge l'élève.

3) L'apprentissage de la vie sociale et collective

La motivation pour cet apprentissage est possible dans le cadre d'une meilleure structuration du temps et de l'espace, ainsi qu'en favorisant :

- les activités collectives,
- la prise de responsabilité,
- la participation à des activités extérieures,
- la planification d'activités,
- l'élaboration du règlement intérieur,
- la régulation de la vie du groupe.

Un temps d'expression collective, le «Grand Conseil», est mis en place. C'est un lieu de décision et de gestion collective qui permet de structurer chaque intervention, en alternant phases d'écoute, de réflexion, d'expression, d'échanges et de décision. Un "roulement" permet à chaque jeune d'occuper l'un des postes de président ou de secrétaire, pendant son passage dans la classe. Chaque élève apprend à tolérer, à respecter et à mieux se situer sur le plan personnel, de manière plus autonome et plus responsable, dans la collectivité.

4) L'implication et la responsabilisation

Après avis favorable de la commission d'admission et avant la prise en charge au sein de la classe relais, l'équipe pédagogique rencontrera les différentes parties prenantes afin de préciser et de formaliser les projets individualisés. Ceux ci comprendront nécessairement les évaluations prévues, les objectifs et les contenus pédagogiques, les modalités de suivis pédagogique, éducatif, social et psychologique qui s'avèreraient appropriées, en précisant le rôle de chacun. L'ensemble sera rédigé sous la forme d'un contrat individualisé signé par les différents acteurs du projet. Ce contrat sera le support permanent des différentes rencontres entre les parties prenantes et pourra évoluer simultanément au projet, à l'engagement de chacune des parties et à l'évolution de chacune des situations, jusqu'à la proposition, puis la réalisation et enfin le suivi, lors d'une rescolarisation ou d'une formation, pré-professionnelle, ou professionnelle.

5) Le suivi des élèves et la question du retour

Pour maximaliser les possibilités de ce retour, ce contrat formalise par qui, et selon quelles dispositions, s'effectue le suivi d'un élève. Sont ainsi précisés, par exemple, le nom du référent pédagogique, les modalités de rencontres, d'échanges entre les différents acteurs du projet (correspondances, devoirs communs, participation à des activités), prévues tant par l'établissement d'origine que par la classe relais. Il ne s'agit nullement de «couper les ponts» entre l'élève et son établissement d'origine, mais plutôt de mettre en place tout ce qui favorise son retour et pour repartir sur de nouvelles bases. L'enjeu est que «l'image de marque» de l'élève ne soit pas ternie au point de ne pas permettre un nouveau démarrage.

Lorsque l'élève, dont la candidature aura été retenue pour la classe relais, est déscolarisé, l'équipe pédagogique cherchera à faire émerger les raisons et les circonstances de cette rupture afin de poser les jalons d'un contrat, d'un projet individualisé, d'objectifs, de contenus et d'étapes qui permettraient, aussitôt que possible, de préciser la nature du futur établissement d'accueil, de mettre en place les rencontres et les stages de connaissance et de sensibilisation, de prévoir les conditions matérielles, pratiques et psychologiques de l'entrée dans cette nouvelle structure en y associant bien évidemment les différentes parties prenantes, et enfin, de formaliser les modalités du suivi dans cet établissement par le personnel de la classe relais.

Le FONCTIONNEMENT de l'EQUIPE

version du 18/10/2000 Page: 2 / 6

La cohérence de vues, d'actions, est un élément fondamental permettant de renvoyer au jeune une image sans équivoque de l'équipe et du projet. C'est pourquoi nous utilisons un temps de synthèse hebdomadaire. La cohérence de l'équipe éducative passe par une répartition des tâches nécessaires, mais également par l'information quotidienne partagée sur le vécu des jeunes, et les activités réalisées dans le cadre de la classe. Il est important, pour une plus grande cohérence, de maintenir et de resserrer un "réseau" autour de chaque jeune : famille (ou responsable légal), secteur éducatif, secteur associatif, entreprises, établissements scolaires (d'origine, de destination...), conseillers d'orientation psychologues, assistants sociaux...

Les MOYENS MIS en ŒUVRE

L'équipe éducative privilégie certains domaines : la maîtrise de soi, l'écoute des autres, la structuration de l'espace et du temps, qui sont peu ou pas maîtrisés par des jeunes en rupture avec la société en général, et l'institution scolaire en particulier.

Compte tenu du fait que ces élèves ont envie de travailler mais qu'ils oublient les règles dont ils ne voient pas à quoi elles peuvent servir dans la vie quotidienne, il s'agit davantage de faire en sorte qu'ils soient demandeurs et que les obstacles soient surmontables, que de leur apporter des réponses.

<u>Il est important de travailler</u> toute forme d'expression en alternant des travaux de groupes et des travaux individuels, des activités au sein de la classe ou bien ouvertes sur l'extérieur, de travailler sur le sens à tous les niveaux des savoirs (savoir être et savoir faire). Par exemple lire, écrire, pour produire, pour exploiter, pour communiquer, utiliser l'outil informatique en liaison avec les apprentissages, ouvrir la classe aux familles, pour qu'elles soient à l'aise avec l'institution scolaire, en s'investissant et en se réappropriant leur rôle.

<u>Il est tout aussi important de favoriser</u> l'acquisition des connaissances correspondant au niveau auquel se situe chacun des élèves concernés. Ceci, afin de faciliter le retour dans l'établissement d'origine en mettant notamment l'accent sur les matières principales, et de poursuivre l'élaboration progressive du projet individualisé de formation.

La classe relais n'est pas un lieu de relégation, ni une classe où l'élève va forcément redoubler, ou stagner. L'enseignement individualisé doit permettre à chacun, à chaque fois que cela est possible et selon son investissement, de progresser dans le cursus scolaire.

Les supports pédagogiques regroupent les matières scolaires essentielles pour chaque niveau concerné, les domaines de la santé et de l'hygiène, de l'environnement, le domaine des techniques et des sciences, le domaine de l'éthique et du droit, le domaine de la mémoire et de l'histoire. En fonction des besoins, tant au niveau de l'enseignement général, que des projets individuels de formation, du projet global de la classe relais, ou des objectifs définis, l'équipe pédagogique peut collaborer avec des personnes extérieures à la structure.

._._._.

Nous pensons qu'il n'y a pas d'irréversibilité de l'échec. Il existe un droit à l'erreur, à la reconnaissance, qui, par une découverte et une ouverture à la critique, permet de mieux comprendre et de respecter les capacités et les compétences de chacun. Pour réaliser ceci, il est important de mettre en place une pédagogie par objectifs personnalisés, définis par contrats élaborés, expliqués, discutés. Si la motivation reste au cœur du dispositif, c'est parce qu'elle se trouve au carrefour de l'instruction (civisme, culture...), de l'éducation (règles de vie en collectivité, respect et tolérance...), et de la formation (mise en évidence des manques et des aptitudes, procédures d'apprentissage...).

version du 18/10/2000 Page: 3 / 6

PROJET PEDAGOGIQUE et EDUCATIF 2000 – 2003

Axes	Objectifs	Actions	Déroulement	Evaluation
	LIRE – OBSERVER -	Lectures de	voir et comprendre	Histoire
		supports divers	Individuel et collectif	Pertinence de l'analyse
		Travail avec le	Echanges	
		musée		
	COMPRENDRE –		individuels (analyse de	Fiches d'évaluation
	RAISONNER		l'échec, des stratégies	Journalières,
	_	Lectures de textes -	d'échec, valorisation des	hebdomadaires,
		repérer les indices –	compétences, processus	mensuelles
	ANALYSER -	métacognition –	de réussites)	
		gestion mentale	et collectifs	
		Expliquer et	(confrontation, mise en	
		comparer les	commun, apprendre à	
		approches	apprendre ensemble	Contenus
		-	(mutualisation et	
	Se SITUER –		échanges des savoirs)	Validation des recherches
	Se			Structure des exposés
	DOCUMENTER -	Documents	Utilisation des NTIC	QCM
		information /	(formation – information)	
	CHERCHER –	Médiathèque	Recherche d'informations	
		Chronologie	_	
		espace/temps	Exposés -	
APPRENTISSAGES		Visites diverses	Actualités et histoire –	
<u>5</u>		(entreprises,	Médias (presse,	
¥		mission locale,	télévision)	
S		ANPE, services		En fonction des critères
		municipaux ou		progressifs retenus
5		CUM, Espaces		Réalisations, productions,
들		verts, Beaux Arts,		obtenues
≥	EXPRIMER –	C.F.A, Lycées		
4	ELABORER –	Professionnels,		
	CREER –	Chambre des	Formuler et définir des	Validation des « Brevets »
	CONCEDIUDE	métiers, M.J.C,	projets	
	CONSTRUIRE –	Centres Sociaux)	Réalisation individuelle	
		A . 1: C1 . C	Réalisation d'écrits et	
		Atelier Chef	d'histoire	
		d'Oeuvre	Découvertes des	
		Atelier Ecriture et	techniques et créations	
		travail avec un	individuelles	
		conteur Atelier avec le	Mutualisation et partage des connaissances du	
		Mteller avec le musée		
		musee	groupe	
		Arbre des		
		connaissances		
		Commaissances		

Page: 4 / 6

Axes	Objectifs	Actions	Déroulement	Evaluation
APPRENTISSAGE VIE COLLECTIVE	RESPONSABILITE – CITOYENNETE – a) des élèves	Le grand conseil Le règlement intérieur (respect des autres et de soi- même, respect des biens, des horaires	Réunion collective de tous (adultes et élèves Individuel Collective	Respect des règles capacité à en parler et à proposer des alternatives Médiation lors d'un conflit Amélioration du dialogue
	b) des adultes	Rencontres citoyennes Collaboration avec les parents Partenariat avec les équipes Partenariat avec le secteur pédo psy Reflexions entre les membres de l'équipe du dispositif	socio-éducatif Entretiens individuels ou collectifs	Prise de responsabilité et d'initiatives (savoir s'affirmer) Participation – dialogue Cohérence de vues Cohérence des projets
	CONNAITRE – MAITRISER (Les techniques sportives) Se CONNAITRE Se MAITRISER –	Connaître les techniques Connaître son corps Connaître ses limites La prise de risques Apprendre à se maîtriser	Musculation/VTT/Equitati on/Escalade/karting Sport collectif	Individuelle collective
	RESPONSABILITE – SECURITE – HYGIENE – SANTE –	Comprendre pour préserver sa santé (relations affectives et sexuelles, MST, suicide, toxicomanies, accidents, santé au quotidien, maladies) Sécurité et confiance en soi Responsabilité et sécurité routière	Information / documentation Rencontres avec des professionnels de la santé et les associations, sur les conduites à risque (AIDES - AID - ADOSEN) Collaboration avec les parents Partenariat avec les équipes Partenariat avec le secteur pédo psy BSR, Piste d'Arnage, MAIF prévention	

Page: 5 / 6

REINTEGRATION SCOLAIRE et/ou	PREPARER à UN RETOUR EFFECTIF DANS LES ETABLISSEMENTS D'ORIGINE PREPARER à UNE REINTEGRATION SCOLAIRE et/ou PROFESSIONNELL E	Partenariat avec les personnels éducatifs Partenariat avec les entreprises et les établissements Partenariat avec le CIO	Suivi régulier d'un référent pédagogique de l'établissement d'origine, visite du chef d'établissement d'origine (bilans, rencontres avec l'ensemble de l'équipe éducative de l'établissement) Stages en entreprise et/ou en établissements de formation (CFA, Lycées professionnels, EREA,)	Investissement au sein de l'établissement d'origine, et avec l'équipe du dispositif relais, des référents pédagogiques, des chefs d'établissements, dans la préparation au retour. Transmission des informations. Réussite du retour. Réussite des stages Projet qui prend forme Préparation à l'entrée en établissement.
---------------------------------	---	---	--	--

version du 18/10/2000 Page: 6 / 6